



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Lundi 15 décembre 2014,

COMMUNIQUE DE PRESSE

Programme Opérationnel Régional FEDER - FSE

L'Europe et la Région s'engagent pour la croissance et l'emploi

La Commission européenne a adopté le 12 décembre 2014 le Programme Opérationnel Régional FEDER - FSE pour la période 2014-2020.

« Cette décision est l'aboutissement de la forte mobilisation, depuis plus d'un an, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de l'Etat et de l'ensemble du partenariat régional. Nous sommes fiers de de figurer parmi les premiers programmes adoptés par la Commission européenne qui a salué la qualité de notre travail.

En cette période de difficultés économiques et budgétaires, l'adoption du Programme FEDER-FSE 2014-2020 est une excellente nouvelle pour l'emploi et l'investissement dans notre région. 433 millions d'euros seront ainsi investis pour créer les emplois de demain » indique Michel Vauzelle, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Commission européenne ajoute : *« À partir d'une analyse de ses atouts, la Région a développé une stratégie qui nous a convaincus par sa focalisation sur la recherche, le capital humain et la compétitivité des entreprises. C'est une stratégie en parfaite phase avec l'Europe 2020 ».*

Le Programme Opérationnel Régional FEDER - FSE se fixe pour objectif principal de soutenir l'emploi en soutenant les projets de recherche, l'innovation, et les secteurs économiques à fort potentiel, en favorisant la croissance des PME régionales grâce au soutien à la création, au développement et à l'internationalisation des entreprises et en promouvant l'économie numérique.

Ce programme a également pour objectif de préserver et de valoriser les ressources de la région en investissant dans la transition énergétique, en soutenant la préservation de la biodiversité et la restauration physique des cours d'eau.

Enfin, pour donner à chacun les moyens de s'inscrire dans une dynamique d'emploi, le FEDER-FSE soutient la formation professionnelle.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sera l'Autorité de Gestion de ce programme. A ce titre elle assurera la bonne mise en œuvre du programme et le suivi des opérations financées dans ce cadre.

Stratégie Europe 2020

Pour faire face à la crise et aux grands défis de l'Union européenne, ses Etats membres ont adopté en 2010 la Stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Toutes les politiques européennes doivent participer à cette stratégie, en contribuant à atteindre les objectifs qu'elle fixe en matière de recherche et développement, d'emploi, d'éducation, de lutte contre la pauvreté et d'énergie-climat. Pour ce faire, les politiques européennes sont dotées d'un budget défini pour les 28 Etats membres pour sept ans. Pour la période 2014-2020, il s'élève à 960 milliards d'€. Le **fonds européen de développement régional** (FEDER), est un « fonds structurel » qui entre dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne.